

ASBL COUP D'ENVOI

Coup
d'envoi



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018



Province
de Liège

Sports

Mundialito 2018

(mer. 9 mai – sam. 9 juin 2018)

REGLEMENT

V-OK



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

Règlement du MUNDIALITO 2018

1. L'organisateur :

L'organisateur du Mundialito 2018 est l'ASBL Coup d'envoi, Rue d'Amercoeur, 60/17 à 4020 Liège, présidée par M. Michel FAWAY.

2. Durée du tournoi:

Le tournoi se déroulera du 09 mai au 09 juin 2018.

3. Catégories et durée de jeu :

Ce tournoi est ouvert aux jeunes joueurs, garçons et filles, de catégorie « minimes » (nés en 2005, les U 13 et en 2006, les U12). Les matches seront joués avec deux mi-temps de 30 minutes.

4. Affiliation:

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs affiliés à l'URBSFA et en ordre d'affiliation au sein de leur club.

5. Charte:

Chaque joueur, délégué ou entraîneur participant à ce tournoi s'engagera formellement à la respecter scrupuleusement.

En cas de manquement à cette charte, l'arbitre de la rencontre se réserve le droit d'arrêter immédiatement et définitivement la rencontre, avec les conséquences évidentes quant au résultat de la rencontre ainsi qu'à l'établissement d'un rapport vers le Comité provincial de Liège.

6. Règles:

Le règlement de l'URBSFA (version U14 sauf pour la durée) est d'application pendant toute la durée du tournoi et chaque club participant doit s'y conformer.

L'organisateur tranchera directement tout litige qui pourrait se présenter au cours du tournoi. Ses décisions seront sans appel.

Chaque équipe engagée certifie participer à l'ensemble des rencontres. Elles s'étaleront du 09 mai au 09 juin 2018, se référant donc au calendrier repris par ailleurs.

En s'inscrivant à ce tournoi, les participants acceptent, sans réserve, le règlement ainsi que toute décision qui sera prise en cours de tournoi par l'organisateur.

7. Tirage au sort du 11 avril 2018 et soirée de présentation des équipes du 27 avril 2018:

L'organisateur a désigné 8 sites d'accueil pour les éliminatoires : Herstal, Beaufays, Jupille, Verviers, Waremme, Seraing-Athlétique, Ans-Montegnée et Templier-Nandrin. Ces sites ont chacun inscrit une équipe. Ces 8 équipes sont désignées "têtes de série".

Tirage au sort public : le mercredi 11 avril 2018 à 18h00 à la Maison des Sports de la Province de Liège, à 4000 Liège, rue des Prémontrés, 12. Ce tirage au sort attribuera à chaque équipe, le nom d'une équipe nationale présente à Coupe du Monde en Russie, ainsi que l'ordre des rencontres.

La présentation des 32 équipes ainsi que de chacun de ses joueurs aura lieu **le vendredi 27 avril 2018 à partir de 18h30, au hall omnisports de Herstal, rue Emile Muraille, 158.**

Un jeu d'équipements complet, aux couleurs de l'équipe nationale que chaque club représentera à l'occasion de ce tournoi, sera fourni par l'organisateur lors de cette soirée de présentation des équipes, le 27 avril 2018.

A l'issue du tournoi, ce jeu d'équipements restera la propriété de chaque enfant ayant participé à ce tournoi.

Attention: aucun oubli d'équipements ne sera toléré. Seuls les équipements fournis gracieusement aux équipes seront acceptés par les arbitres.

Ce point est sans appel.

8. Noyaux:

Le noyau des équipes sera composé d'au maximum 15 joueurs.

9. Arbitrage:

Il sera assuré par des arbitres officiels affiliés à l'Union Belge ou désignés par le Pouvoir Organisateur.

Le Pouvoir Organisateur ne sera nullement responsable des décisions prises durant le tournoi par les arbitres.

En cas d'éventuels faits graves constatés lors du tournoi, l'URBSFA pourrait prendre les sanctions nécessaires afin de sanctionner le ou les coupable(s) pendant et après le tournoi.

Chaque responsable d'équipe est considéré comme personnellement responsable du comportement de l'ensemble de ses joueurs.

10. Présence au terrain :

Chaque équipe participante sera obligatoirement présente au moins **une heure** avant le début de chaque rencontre aux installations désignées lors du tirage au sort.

11. Feuilles de match :

Elles devront être terminées **15 minutes** avant l'heure du début de la rencontre.

Tout joueur participant à une rencontre devra présenter une pièce d'identité à l'arbitre de la rencontre avant le début du match.

Pas de pièce d'identité = pas de match pour le joueur !

Aucune dérogation ne sera admise sauf en cas d'accord des deux clubs qui se rencontrent.

12. Ballons :

Chaque équipe amène ses ballons d'échauffement. Deux ballons de match sont mis à disposition par le Pouvoir Organisateur lors de chaque rencontre.

13. Répartition des équipes lors du 1er tour :

Lors du tirage au sort, les 32 équipes ont été réparties, en tenant compte au maximum du critère géographique, en 8 groupes de 4 équipes.

Toutes les équipes du même groupe se rencontreront et joueront donc 3 matches à l'issue de ce 1^{er} tour, conformément au tirage au sort.

Les matches du 1^{er} tour auront lieu les mercredis 09, 16 et 23 mai 2018 soit à 18h soit à 19h15 dans les sites repris sur le calendrier.

A l'issue de chaque rencontre du 1^{er} tour, un botté de **5 penalties** devra être réalisé et ce, quel que soit le résultat de la rencontre.

Si 2 équipes ont un même nombre de penalties réussis à l'issue des 5 penalties initiaux, on continuera le botté jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage.

En cas d'égalité de points entre équipes à l'issue de la phase éliminatoire, le résultat de la confrontation directe entre les formations, avec éventuellement l'issue du botté de penalties, sera prépondérant.

Un classement sera établi à l'issue de la 3^{ème} journée des éliminatoires.

Les points seront accordés comme suit :

- une rencontre gagnée = 3 points
- un match nul = 1 point
- une rencontre perdue = 0 point

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque groupe seront qualifiées pour les 1/8 de finale.

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de leur groupe respectif sont attendues le samedi 09 juin dans les installations du Stade de Waremme et seront récompensées à l'issue de la grande finale.

14. 1/8, 1/4, 1/2 finales et finales:

Les 2 équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque groupe du 1^{er} tour sont qualifiées pour les 1/8 de finale. Les matches des 1/8, 1/4, 1/2 et finales se feront par élimination directe.

En cas de match nul à l'issue du temps réglementaire, il sera directement procédé aux bottés de 5 penalties, puis jusqu'à élimination directe d'une des 2 équipes.

Les 1/8 de finale auront lieu le samedi 26 mai 2018 dans les installations du club du SFC Saive, à partir de 10h00.

Les 1/4 de finale auront lieu le mercredi 30 mai 2018 au RFC Aywaille, à partir de 15h00.

Les 1/2 finales auront lieu le samedi 02 juin au stade du RFC Herstal à partir de 16h00.

La finale des vaincus des 1/2 finales et celle des vainqueurs des 1/2 finales auront lieu le samedi 09 juin 2018 dans les installations du R. Stade Waremmien à partir de 15h00.

15. Port du brassard :

Le port d'un brassard est **obligatoire** pour les officiels des équipes.

L'entraîneur, présent dans la zone neutre, portera un brassard **rouge**.

Un délégué du club site portera obligatoirement un brassard **blanc**.

Le délégué de l'équipe « visitée » portera un brassard **tricolore**.

Le port du brassard de couleur **jaune** sera également requis pour le **soigneur** de l'équipe.

Toute personne ne portant pas de brassard ne pourra justifier sa présence ni sa fonction dans la zone neutre.

16. Cartes jaunes – cartes rouges :

Le joueur recevant deux cartes jaunes lors du tournoi se voit suspendu pour le match suivant.

Le joueur recevant la carte rouge directe, se voit suspendu d'office pour la rencontre suivante, en dehors de la sanction éventuelle du Comité Provincial.

17. Contrôle des cartes d'identité :

Il sera procédé à un contrôle strict des cartes d'identité avant chaque rencontre.

18. Collations:

A la mi-temps de chacun des 64 matches de ces 2 tournois, une boisson sera servie dans les vestiaires.

A l'issue de chaque rencontre, une collation sera offerte à chaque équipe et arbitre, dans la cantine du site.

19. Remise des récompenses:

La remise officielle des récompenses à chaque joueur, entraîneur, délégué, arbitre, aura lieu directement à l'issue des finales, le samedi 09 juin 2018. Les 32 équipes **se sont engagées** lors de leur inscription, à être présentes au grand complet (joueurs et délégués) à cet évènement unique. Elles sont tenues de respecter scrupuleusement leur engagement.

Chaque arbitre des 64 rencontres est cordialement invité à participer à cette apothéose.

CHARTRE

MUNDIALITO 2018

- Je m'engage lors des matches, à respecter mes adversaires et leur entraîneur. Grâce à eux, les confrontations sportives sont possibles. Ils aiment le football autant que moi et ont envie de continuer à le pratiquer. Nous les saluons et remercions après un match.
- Je m'engage à respecter les décisions de l'arbitre et à m'adresser à mon capitaine d'équipe si une décision me semble injuste. Le seul interlocuteur de l'arbitre est mon capitaine d'équipe.
- Je m'engage à respecter et faire confiance à mes entraîneurs et éducateurs de football.
- Je m'engage à respecter toutes les personnes, bénévoles ou professionnelles, qui me permettent de jouer au football: dirigeants de club, entraîneurs, arbitres, parents, élus de ma ville. C'est grâce à eux, que je joue au football de façon organisée.
- Je m'engage pendant les matches, à me concentrer sur le jeu et l'intérêt de l'équipe sans me laisser influencer par les spectateurs, qu'ils soient parents ou supporters. Les seuls conseils à écouter sont ceux de mon entraîneur. J'écoute le point de vue des personnes extérieures lors du bilan après le match de football.
- Je m'engage à prendre conscience de mon projet sportif avec mes entraîneurs, parents et dirigeants. Toute carrière est possible dès l'instant où l'environnement nécessaire est créé autour d'une ambition, d'un rêve ou d'un projet de carrière.

Vouloir réussir dans le sport est normal, mais l'important est d'être prêt à s'en donner les moyens et les moyens, c'est du travail et encore du travail...